Ami du Clergé du 3 août 1939

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Instructions du dimanche. — XLVIII. *12e Dim. après la Pentecôte :* Le Docteur de la Loi ; le Samaritain, 465.
Courtes instructions sur la Morale. — XX. La foi *(suite) :* Sa nécessité, 466.
Pour la fête de S. Bernard. — Le plus grand apôtre de son siècle, 469.
Panégyrique de sainte Jeanne de Chantal. — Force et amour dans le monde et dans le cloître, 472.
Conférences à des Ligueuses. — X. La prudence, 474.
Entretiens sur l'Action catholique. — XIV. Action catholique et vie sacramentaire : Le baptême, 475.
Sujets de circonstance. — *Pour les noces d'or d'une religieuse hospitalière :* Les gloires de la vie religieuse, 477. — *Pour les noces de diamant d'une religieuse converse,* 479.

INSTRUCTIONS DU DIMANCHE

XLVIII

12e Dimanche après la Pentecôte

LE DOCTEUR DE LA LOI. — LE SAMARITAIN

Mes frères,

De cette parabole si populaire, tant illustrée par les arts et qui prête à tant de commentaires, tirons quelques réflexions et sur le Docteur de la Loi pour qui elle a été prononcée, et sur l'acte du bon Samaritain.

I

« Tel, dit le proverbe, qui voulait prendre est pris, » ou « Tel qui voulait tendre un piège y tombe. » La parabole que nous venons de lire nous en apporte un exemple.

Le Docteur de la Loi, auditeur plutôt malveillant de Jésus, comme la plupart de ses collègues probablement, s'est approché de lui avec la secrète intention de l'embarrasser ; nous dirions en langage vulgaire : pour lui tendre un piège. Si le nouveau prophète ne pouvait pas répondre à ses questions insidieuses ! Son silence, son défaut de clarté serait exploité contre lui. Ce qu'il lui est venu à l'esprit de demander, il le sait aussi bien que Jésus. Nul ne peut l'ignorer, c'est élémentaire : deux fois par jour les rabbins devaient lire le commandement du Seigneur. Cependant, si le Christ allait se tromper ou hésiter ?

« Que ferai-je, dit-il, pour avoir la vie éternelle ? » — Singulière question, en ce sens que la condition ou le moyen pour gagner le ciel n'est pas autre pour lui que pour tous les hommes ! Pourquoi se mettre seul en cause ?

Quoi qu'il en soit, Jésus, selon sa manière de faire habituelle, change les rôles : d'interrogé il se fait interrogateur. Questionné sur ce que dit la Loi à ce sujet, le Docteur donne la réponse que vous avez lue : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, et ton prochain comme toi-même. » Il n'avait donc pas, à moins d'arrière-pensée, à poser la question.

L'approbation qu'il reçoit du divin Maître ne le satisfait point. Le voilà en mauvaise posture, lui Docteur de la Loi, la posture d'un homme qui paraît ignorer ce qui est l'A B C de la science du salut. Aussi bien, pour justifier sa question que l'on pourrait qualifier d'enfantine, il en pose une seconde, dont la première, croit-il, passera aux yeux de Jésus et des auditeurs pour être l'amorçage ou l'entrée en matière. Puisque le précepte de la Loi fait mention de l'amour du prochain, il demande : « Qui est mon prochain ? » Notre-Seigneur aurait pu l'interroger de nouveau pour savoir quel était son avis sur le sens de ce mot. Car enfin il était docteur de la Loi, et à ce titre il devait savoir expliquer ce qu'il enseignait au peuple et ne pas avoir besoin lui-même d'éclaircissements. La réponse lui aurait valu probablement une rectification, car dans l'esprit des Juifs, même des rabbins, l'expression « prochain » ne s'appliquait qu'à la parenté, aux amis, aux concitoyens et aux étrangers quasi nationalisés ; en un mot, aux personnes de même race et de même religion, mais à nulle autre.

Le Sauveur, pour épargner sans doute à cet homme qualifié en Israël et exerçant une fonction publique, officielle, une humiliation et un discrédit, lui répondit — admirons cette délicatesse, cette déférence envers l'autorité — par une parabole au moyen de laquelle il allait lui faire reconnaître que le prochain n'était pas seulement des coreligionnaires et des concitoyens, mais les étrangers, mais les ennemis, mais tous les hommes, de quelque nation qu'ils fussent, puisque le Samaritain proposé en exemple, en secourant l'infortuné blessé, ne s'était enquis ni de sa condition, ni de sa patrie, mais avait vu seulement son appartenance à la famille humaine.

Le Docteur de la Loi, sans être blessé dans son amour-propre et sa dignité, remporta donc un précieux enseignement sur l'extension de la charité commandée par Dieu. Somme toute, il avait reçu une leçon là où il avait pensé en donner une.

II

Regardons maintenant, avec toute l'attention qu'elle mérite et avec toute l'édification qui en revient, l'acte du héros de la parabole.

Là où, devant l'état lamentable de cet homme gravement blessé et dépouillé de tout, deux Juifs avaient passé indifférents, l'Evangile nous montre un Samaritain « *touché de compassion* ». Il a du cœur, un bon cœur, pour parler le langage usuel, et il est ému ; on le sent même remué jusqu'au fond de l'âme. Ce n'est pas de la sensiblerie, émotion factice, superficielle, passagère, mais une véritable commisération, fruit de la charité. Noble sentiment, si commun, j'allais dire si général autrefois, au temps où les âmes étaient tout imprégnées de christianisme, mais dont l'égoïsme, la théorie du « chacun pour soi » a pris la place, que la bienfaisance officielle s'efforce de remplacer ou de supplanter, avec lequel elle essaie de rivaliser. Oh ! sachons, m. f., nous apitoyer sur les misères physiques et morales qui nous entourent ; pleurons avec ceux qui pleurent ; ne nous laissons pas gagner par l'ambiance égoïste de notre siècle, mais trouvons dans le meilleur de notre âme de quoi consoler, soulager, encourager ceux qui souffrent.

Le Samaritain *s'approche* du blessé. Il ne compa-

tit pas que de loin à son malheureux état, il veut le connaître de près. Pour bien comprendre les infortunes humaines, ce n'est pas assez de les regarder de loin, d'en entendre parler, de s'y intéresser par des tiers. Rien ne vaut leur approche, leur contact. Et pour ceux qui en sont affligés, combien une visite, une marque de sympathie, un entretien où l'on s'enquiert de leur souffrance fait de bien, va au cœur ! L'orphelin, le malade, le délaissé se sent aimé, et quel réconfort cette pensée lui apporte ! Le pauvre surtout, lorsqu'un « Monsieur, » une « Dame », pour emprunter son langage, vient en sa misérable demeure, lorsqu'il reçoit de la main à la main leurs largesses avec toute la délicatesse que la charité sait y mettre, le pauvre est profondément touché. Que de haines sociales se sont ainsi apaisées ! que de préjugés sont tombés ! que de blessures se sont fermées ! que de lumières ont jailli au cœur des visités et des visiteurs ! De ceux-là et de ceux-ci on ne saurait dire qui en recueille les plus grands bienfaits. Celui qui vit dans l'aisance a tant à apprendre auprès de l'indigent ! « Il est meilleur de donner que de recevoir, » a dit l'Apôtre. Ce bonheur, cette jouissance, des rois, des reines, pour se délasser des soucis, des responsabilités du gouvernement ou du factice des cours, ont voulu les goûter. L'histoire de l'Eglise est remplie de ces exemples.

Le Samaritain ne s'est pas contenté d'un témoignage de compassion en s'informant de l'état du blessé et de ses causes ; nous le voyons descendre de sa monture, user de son huile et de son vin, hisser enfin l'infortuné en selle à sa place, et l'y soutenir. C'est plus et c'est mieux que de bonnes paroles, faciles à trouver, pour peu que l'on ait d'humanité. On ne saurait se dire charitable si l'on ne sait pas se gêner, s'imposer des sacrifices, des ennuis pour rendre service, pour venir en aide au prochain. On fait grand plaisir, on touche, on gagne l'affection par des actes souvent minimes plus que par des largesses.

Le Samaritain a versé l'huile et le vin sur les plaies du blessé. Ces deux substances sont le symbole de la douceur et du réconfort. La manière dont on donne ajoute ou ôte pour une large part au prix du don que l'on fait ou du service que l'on rend. Notre semblable, comme Dieu lui-même, apprécie surtout la bonne grâce, l'empressement de celui qui l'oblige, *hilarem datorem diligit Deus*. C'est là une des marques de la véritable charité. L'aumône la plus abondante, le présent le plus précieux perd presque sa valeur, quand on le sent offert à contre-cœur, de mauvaise grâce, comme à regret ou par simple convenance.

Le Samaritain conduisit le blessé à l'hôtellerie. Ce détail fait ressortir tout ce qu'il y avait en lui de bonté et de compassion. Son devoir aurait pu lui paraître accompli par ce qu'il vient de faire ; pour lui, ce n'est pas assez. Il veut assurer la guérison de cet homme, et puisqu'il doit personnellement continuer sa route, il le mène là où il pourra recevoir les soins nécessaires. Ainsi la commisération chrétienne n'est pas agissante seulement en passant ; il est à désirer encore qu'elle se prolonge, s'il est possible, autant que les besoins continuent. Il est facile, en effet, d'éprouver un bon mouvement et d'accomplir une bonne action ; mais persévérer dans son dévouement, voilà ce qui est moins commun et qui est aussi plus méritoire, car, s'il faut un véritable empire sur soi-même pour ne pas s'arrêter à la première inspiration de son cœur, c'est le fait d'une certaine vertu que de ne pas suivre dans la pratique du bien les vicissitudes de son âme et de ses émotions.

Si l'on veut voir dans le blessé de la parabole la personnification des pécheurs, disons que l'hôtellerie où le Samaritain installe son malade représente l'Eglise, véritable hôtellerie des âmes, si accueillante à toutes, et plus particulièrement à celles que le péché a meurtries et spirituellement dépouillées. Il n'est pas de condition plus lamentable, et plus dangereuse, que celle-là. Le zèle des chrétiens doit se porter surtout à amener ou ramener ces âmes à la foi et à la grâce de Dieu, avec tout le tact et toute la persévérance qu'exige cette œuvre.

La persévérance, elle nous est encore enseignée par le dernier trait de l'acte du Samaritain. Le blessé une fois installé dans l'hôtellerie où il l'a conduit, il pouvait, ce semble, l'y laisser et continuer son voyage. Eh bien ! non. Il pense au lendemain de cet homme, il veut achever son œuvre, il recommande de ne le laisser manquer de rien de ce qui lui sera nécessaire, il remet une somme d'argent pour couvrir les dépenses que pourra occasionner son état, et, pour comble de générosité, il promet, si cela ne suffit pas, de rembourser le surplus à son retour.

Pour nous, m. f., ayons soin que nos œuvres ne demeurent pas inachevées, il vaudrait mieux peut-être ne point les commencer ; nous ne causerions pas une déception, chose toujours pénible et qui fait parfois oublier les bienfaits passés. Une demi-faveur est souvent un mauvais service et se retourne contre son auteur. Même en matière de charité, lorsqu'il s'agit d'une œuvre de longue haleine, pour laquelle on compte sur des promesses de concours pécuniaires, il importe de se rappeler la parole du divin Maître : « Avant d'entreprendre, il est sage de s'assurer si l'on pourra achever, de peur que la cessation de l'entreprise ne fasse dire : Voilà un homme qui a commencé à bâtir et qui n'a pas pu achever. »

* *

Tels sont, m. f., quelques-uns des enseignements que nous donne cette parabole. Jésus la terminait par cette conclusion adressée au Docteur de la Loi : « Allez et faites de même. » Ce sera aussi la mienne. Que votre charité aille à tous, comme celle du Samaritain, sans distinction de pays, de race ou de culte ; qu'elle soit compatissante à tous ceux qui souffrent ou sont dans le besoin. Songez que les maux qui les affligent, vous pourriez les éprouver vous-même ; ayez pour eux la commisération que vous désireriez pour vous. Que votre charité soit généreuse, se traduisant par des sacrifices et des privations ; qu'elle soit prévoyante, ne pensant pas qu'aux maux présents du prochain, afin d'en prévenir d'autres. Ces qualités, très agréables au cœur de Dieu, vous seront combien avantageuses à vous-même, et après avoir fait votre bonheur sur la terre, elles feront votre bonheur dans le ciel ! Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LA MORALE

XX

LA FOI *(suite)* : SA NÉCESSITÉ

Mes frères,

La foi est une vertu surnaturelle, qui nous porte à croire fermement toutes les vérités révélées de Dieu et enseignées en son nom par l'Eglise.

Est-elle nécessaire au salut éternel ? — Pour bien répondre à cette question, il faut distinguer, d'une part, la *vertu* de foi, d'autre part, l'*acte* de foi.

Il faut distinguer aussi deux sortes de nécessité, la nécessité *de moyen* et la nécessité *de précepte*.

La première, ainsi que l'indiquent les termes, est la nécessité d'un moyen absolument requis pour arriver à une fin ; dans le cas présent, pour arriver à notre fin dernière, au salut éternel. Est nécessaire de nécessité de moyen une condition qui doit, toujours et en tout état de cause, être remplie, de telle sorte que son omission, même involontaire, reste un obstacle insurmontable pour le salut.

La nécessité de précepte vient uniquement du précepte ou de l'autorité de Dieu qui en exige l'accomplissement pour que nous arrivions à notre fin, à notre salut éternel. Est nécessaire de nécessité de précepte une condition qui doit être remplie quand elle peut l'être.

I. — *Nécessité de la vertu de foi*

La *vertu de foi est nécessaire de nécessité de moyen*. Donc celui qui ne la possède pas ne peut pas aller au ciel, même si ce manque de foi ne lui est pas imputable à péché, par exemple, s'il s'agit d'un petit enfant non baptisé.

Remarquons bien qu'il s'agit de la *vertu* de foi, de la disposition habituelle, permanente, qui nous prépare et nous dispose à faire certains actes appelés actes de foi.

Cette vertu, en effet, d'après le Concile de Trente, est « le commencement du salut, le fondement et la racine de la justification sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu et de parvenir à la société de son Fils » (Sess. VI, ch. 8) ; et le Concile ajoute : « sans laquelle personne ne peut obtenir la justification. » Le Concile du Vatican reproduit le même enseignement (Const. *Dei Filius*, cap. 3).

La vertu de foi est donnée aux enfants dans le baptême avec la justification, et elle suffit à leur salut jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à l'âge de raison et qu'ils puissent faire des actes de foi. Les insensés, les idiots, incapables de faire des actes de foi, sont dans la même condition que ces enfants.

Mais pour les adultes, la nécessité de la vertu de foi est une nécessité de moyen, nécessité absolue et sans réserve. On peut même dire que la vertu de foi est encore plus indispensable au salut que le baptême. En effet, le baptême peut être suppléé chez un petit enfant par le martyre. Mais la foi ne peut être suppléée par rien. Notre-Seigneur a dit : « Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné » (Mc., XVI, 16). Il s'agit de la condamnation de l'enfer, lorsque le défaut de la foi est imputable à péché. Mais il ne s'agit pas de cette damnation de l'enfer, lorsque la condamnation vise quelqu'un chez qui le défaut de foi n'est pas imputable à péché, par exemple un enfant encore incapable de raison. La condamnation doit alors s'entendre seulement de la privation du ciel.

II. — *Nécessité de l'acte de foi*

1. La vertu, l'état de foi est nécessaire au chrétien. Mais, quand il est parvenu à l'âge de raison, le chrétien doit passer de l'état de foi à l'acte de foi. L'acte de foi est une adhésion *de fait* aux vérités révélées par Dieu et imposées par l'Eglise à notre croyance. La nécessité de l'acte de foi pour les adultes est une nécessité de moyen, nécessité absolue et sans réserve.

« Sans la foi, dit S. Paul, il est impossible de plaire à Dieu, car, pour s'approcher de Dieu, il faut croire qu'il y a un Dieu et qu'il récompensera ceux qui le cherchent » (Héb., VI, 6). L'affirmation est absolue et sans réserve. Dans l'Epître aux Galates (II, 16), le même apôtre parle certainement d'actes de foi, d'actes de l'intelligence adhérant à l'enseignement de Jésus-Christ et qui justifient, tandis que l'observation de la loi juive est stérile et impuissante : « Sachant, dit-il, que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ, nous avons nous-mêmes cru en Jésus-Christ pour être justifiés par la foi que nous aurions en lui. »

En S. Marc (XVI, 15) la nécessité absolue de l'acte de foi est catégoriquement affirmée : « Prêchez l'Evangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. »

Les conciles résument sur ce point l'enseignement des Pères et des Docteurs de l'Eglise. Le Concile de Trente affirme que les paroles de S. Paul : « Il faut que celui qui veut s'approcher de Dieu croie qu'il y a un Dieu et que celui-ci récompensera ceux qui le cherchent », doivent s'entendre de la foi par laquelle l'homme « se meut librement vers Dieu, croyant à la vérité de ce qui a été révélé et promis », et, par conséquent, qu'elles doivent s'entendre des actes de foi (sess. VI, ch. 6). Le Concile du Vatican confirme cet enseignement (Const. *Dei Filius*, ch. 3).

Notre union, notre société avec Dieu dans la vie présente se réalise par la grâce, par la vie chrétienne. Elle est la préparation à la société qui sera consommée dans la vision et dans l'amour, dans la gloire et la félicité du ciel. Nous devons, ici-bas, participer par les dons divins à la vie divine, afin d'être admis un jour dans la société même de Dieu, afin de le voir dans sa lumière, de le posséder dans sa beauté et sa perfection infinies. Mais le principe premier de cette union avec Dieu dès ici-bas est, de la part de Dieu, sa parole même, la parole par laquelle il nous révèle notre fin suprême et nous dirige vers elle ; — de la part de l'homme, l'acceptation volontaire de cette révélation divine, l'adhésion aux vérités révélées enseignées par l'Eglise au nom de Dieu, adhésion fondée sur la science et la véracité divines.

Cet acte de foi, quelle qu'en soit la formule, doit s'étendre à *toutes* les vérités appelées *vérités de foi*, que nous les comprenions ou non, que nous les connaissions ou non. Elles font bloc, car toutes s'imposent à nous avec la même autorité, puisque c'est la parole infaillible de Dieu qui les impose à notre croyance.

Mais il ne suffit pas de croire en général aux vérités révélées par Dieu ; il est nécessaire de connaître et de croire explicitement les principales de ces vérités, et, pratiquement, celles qui sont enseignées dans les Catéchismes élémentaires. Jésus-Christ a ordonné à ses apôtres de prêcher l'Evangile à « toute créature » (Mc., XVI, 15). A ce devoir correspond pour tous les hommes capables de comprendre, l'obligation d'écouter cet enseignement. Sans entrer dans les détails théologiques, disons simplement que quelques-unes des vérités révélées sont tellement indispensables à connaître, comme l'existence de Dieu et la rémunération des œuvres bonnes ou mauvaises, qu'on doit les regarder comme de nécessité de moyen.

Ajoutons qu'il s'agit ici de connaître Dieu et la

vie future non seulement par la raison, mais par la foi ; il faut non seulement savoir, mais *croire* ; et la foi étant une vertu surnaturelle, elle doit nous être donnée par Dieu.

2. Tout acte de foi doit être d'abord *intérieur*. Autrement il ne serait qu'un geste hypocrite, en contradiction avec la pensée intime. Mais doit-il se manifester *extérieurement ?*

Oui, à coup sûr. Jésus-Christ nous l'ordonne : « Celui qui me reconnaîtra devant les hommes, dit-il, moi aussi je le reconnaîtrai devant mon Père... Mais celui qui m'aura renié devant les hommes, moi aussi je le renierai devant mon Père. » (Mt., x, 32).

Ne pas s'acquitter du devoir de manifester extérieurement sa foi, c'est être lâche, et se rendre indigne d'être membre de l'Eglise, société visible.

Il faut avoir ce courage de la foi qui ne recule devant rien de ce qui peut renverser l'orgueil de la raison humaine et scandaliser les impies. « Le soleil ne se cache pas, de peur d'incommoder les hiboux, » disait le saint Curé d'Ars.

Entre réciter la formule de la foi et en pratiquer réellement les actes, il y a la même différence qu'entre réciter, même de toute son âme, la liste des stations qui séparent Paris de Brest, et faire le voyage de Paris à Brest.

Pareillement, on n'efface pas une tache en récitant par cœur la formule chimique d'une eau à détacher, ni ses péchés avec des mots.

Il faut affirmer hardiment la vérité et ne pas craindre de la mettre en face du mensonge et de l'erreur : les ténèbres sont impuissantes à tuer une flamme.

3. La foi doit être manifestée. A ce sujet le chrétien a un double devoir : ne jamais renier sa foi, la professer dans certains cas.

a) Il est défendu de jamais renier sa foi. Nous ne devons jamais rien dire ou faire qui soit un reniement extérieur de notre foi intérieure.

N.-S. Jésus-Christ a dit : « Celui qui me niera devant les hommes, je le nierai moi-même devant mon Père » (Mt., x, 33), et ailleurs : « Si quelqu'un rougit de moi et de mon enseignement, le Fils de l'homme rougira de lui, lorsqu'il viendra dans sa majesté, dans la majesté de son Père et de ses anges. » (Luc, ix, 26). Cette négation extérieure de la foi n'est-elle pas le mépris de la vérité qui vient de Dieu, et l'injure la plus grave contre sa divine autorité et sa dignité suprême ?

On peut nier sa foi directement, en refusant d'admettre soit la foi catholique en elle-même, soit tel article de foi ; et accidentellement, en prononçant des paroles ou en accomplissant des actes dont on peut déduire la négation de la foi.

C'est pécher gravement, par exemple, que de s'affirmer non-catholique, rationaliste, libre-penseur, etc. ; de dire qu'on ne croit pas à tel article de foi ; de porter des vêtements ou insignes indiquant qu'on appartient à une secte hérétique ou infidèle, de prendre une part active à une cérémonie d'un culte non-catholique.

Mais il n'est point interdit de faire des actes qui, ni par eux-mêmes, ni d'après les circonstances dans lesquelles ils sont accomplis ou d'après les usages reçus, ne sont pas considérés comme la profession d'une fausse religion. Ainsi les catholiques ne peuvent recevoir d'un ministre protestant les sacrements de baptême, de mariage ; mais ils peuvent assister à un mariage, à un enterrement du culte protestant, s'ils ont pour cela des raisons suffisamment graves, par exemple si la parenté ou les obligations de leur condition sociale et les usages expliquent leur présence à ces assemblées religieuses, pourvu que cette assistance n'implique pas une adhésion ou une participation au culte hérétique.

b) Le second devoir est de *professer la foi dans certains cas.* C'est l'enseignement de N.-S. Jésus-Christ : « Celui qui me confessera devant les hommes, je le confesserai moi-même devant mon Père qui est aux cieux » (Mt., x, 32). « Il faut croire de cœur pour être justifié et confesser de bouche pour être sauvé » (Rom., x, 10). Autrement dit, la foi intérieure est nécessaire comme un moyen d'obtenir la justice, et la confession extérieure de la foi est nécessaire pour conserver la justice et obtenir le salut éternel. « A quoi sert, dit S. Augustin, que le cœur croie pour la justice, si la bouche hésite à manifester ce qui est dans le cœur ? »

Ce précepte de confesser la foi oblige chaque fois que son omission atteindrait l'honneur dû à Dieu, ou notre foi, ou le bien du prochain. Ainsi un chrétien est obligé de professer sa foi, malgré le péril de mort, quand un magistrat, constitué en autorité, l'interroge sur sa religion. Les catholiques du Mexique, de la Chine, de l'Espagne ont récemment confirmé de leur sang ce point si important de la morale chrétienne.

Il arrive aussi que le bien spirituel du prochain exige que nous professions publiquement notre foi. Lorsque des gens influents par leur crédit, leur fortune, leur situation ou leur intelligence, leur instruction, donnent le spectacle de l'indifférence en matière de foi, ils commettent un véritable scandale et par là, hélas ! détournent de leurs devoirs religieux et de la pratique de leur foi leurs inférieurs, ceux qui sont placés sur des échelons plus bas dans la société, ceux qui sont moins bien doués par l'esprit ou par la fortune.

Notre foi ne doit pas être mise sous le boisseau. « Un cheval, même peu ardent, se lance, quand il voit courir d'autres chevaux ; ainsi nos semblables sont excités à nous imiter, quand ils voient nos bonnes œuvres. » (Spirago).

Même en dehors de ces cas, nous devons de temps en temps professer notre foi ; car nous sommes corps et âme, et ces deux éléments qui composent notre être doivent être associés dans le culte ici-bas comme ils le seront pour la récompense éternelle.

Celui qui apprend les règles de la sagesse sans y conformer sa vie, est semblable à un homme qui labourerait son champ et ne le sèmerait pas. « L'incrédule, disait déjà S. Jean Chrysostome, est un terrain sablonneux qui ne rapporte rien, malgré la pluie qu'il reçoit. »

* *

M. f., allons à la vérité, à la foi, de tout notre esprit, de tout notre cœur, de toute notre volonté, de toute notre âme, de toutes nos forces. Gardons la foi, qui est « un capital de réserve secret, dont on touche les intérêts dans les moments de disette. » Récupérons-la, s'il le faut ; cultivons-la ; que les objections ne nous troublent jamais. « Quand on voit le navire de l'Eglise se bien comporter sur la lame, après 1900 ans, n'avoir perdu ni un mât, ni une planche, on est tranquille sur sa solidité. La maladresse d'un matelot, l'humeur d'un quartier-maître, un paquet de vieux cordages oublié dans un coin,

toutes ces choses n'ont aucune importance au fond, et n'arrêtent ni ne compromettent la marche de l'immortel vaisseau. » (Chan. Desgranges). Soyez des gens de foi solide. *Amen.*

POUR LA FETE DE S. BERNARD
(20 août)

LE PLUS GRAND APÔTRE DE SON SIÈCLE

Mes frères,

En 1090, au château de Fontaines, près de Dijon, **naquit** un enfant qui allait être l'ornement, le prodige, la gloire et l'oracle du XIIe siècle. Il reçut le nom de Bernard. Son père, Técelin, seigneur de Fontaines, était officier de la cour du duc de Bourgogne ; sa mère, Aleth ou Alix, était fille de Bernard, seigneur de Montbard, et alliée aux ducs de Bourgogne. Tous deux étaient très pieux. Leurs autres enfants furent au nombre de six : Gui, Gérard, André, Barthélemy, Nivard et Hombeline.

Bernard fut envoyé à Châtillon-sur-Seine pour y suivre les cours au collège florissant des Chanoines réguliers. Il en sortit à 19 ans, après ses études, pour rentrer au foyer paternel. A 22 ans, il résolut d'embrasser l'état religieux au monastère de Cîteaux et s'y rendit avec trente compagnons de jeunesse. Trois ans plus tard, au mois de juin 1115, le saint abbé de Cîteaux, Etienne Harding, chargea Bernard de fonder un monastère sur les terres de Hugues, comte de Troyes. L'emplacement choisi fut la *vallée d'Absinthe,* au diocèse de Langres, au milieu d'une épaisse forêt servant de refuge à bon nombre de brigands. Telles sont les origines du monastère de Clairvaux, dont l'abbé fondateur va être une des gloires les plus éclatantes de l'Eglise.

Par *sa science,* par *sa vertu,* Bernard a été *le plus grand apôtre* de son siècle. Puissé-je ne pas être trop au-dessous de ma tâche, en vous en parlant !

I. — *Science de S. Bernard*

La science de S. Bernard est faite de la doctrine la plus haute, de la dialectique la plus puissante, de l'éloquence la plus sublime.

1. *Sa doctrine.* — Il puise sa doctrine aux sources supérieures et divines, où il trouve lumière et autorité. Il interprète les Saintes Ecritures par les Saintes Ecritures elles-mêmes ; la plupart de ses discours ne sont que les commentaires des passages des Livres saints, en particulier du Cantique des cantiques et des psaumes. Il unit ainsi dans une trame merveilleuse les splendeurs de la parole de Dieu aux beautés et aux attraits de la parole humaine.

Il étudie les écrits immortels des Pères de l'Eglise : S. Augustin et S. Ambroise sont ses auteurs favoris. « Il ne serait pas facile, dit-il, de me séparer de ces deux colonnes de l'Eglise, je veux parler de S. Augustin et de S. Ambroise ; en toutes choses, je déclare penser comme eux [1]. »

Quand il a butiné dans les Ecritures et dans les œuvres des Saints Pères la parole de Dieu, il la triture, la mastique, se l'assimile dans la solitude, dans la prière, dans la contemplation, dans ses communications intimes avec le Verbe de Dieu, avec le Maître adorable « en qui sont tous les trésors cachés de la sagesse et de la science de Dieu » (Col., II, 2). « La sagesse, dit-il, consiste à méditer sur Notre-Seigneur. Dans cette méditation se trouvent la perfection de la grâce, la plénitude de la science, la richesse du salut, l'abondance des mérites [2]. » — « Ma philosophie la plus sublime, ajoutait-il, c'est savoir Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié [3]. »

Ainsi équipé, il connaît les vérités les plus hautes, il aborde les plus difficiles problèmes. Les mystères de la Sainte Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption l'attirent irrésistiblement, de même que les questions des mérites de la Passion de N.-S. Jésus-Christ, de la grâce, du libre arbitre, de la prédestination [4].

Grand docteur de la théologie dogmatique et de la théologie morale, il en tire la théologie mystique qui conduit l'homme à l'amour parfait et qui commence ici-bas, par la grâce qui est une déification de l'homme, par les lumières et les joies de la contemplation et parfois par les délices de l'extase, l'union qui s'achèvera dans les visions et les ravissements du ciel.

C'est qu'il est le docteur et le chantre inspiré de l'amour divin, le docteur du Sacré-Cœur de Jésus. On dirait vraiment qu'il a reposé sur ce Cœur sacré, qu'il en a entendu les battements, pénétré les secrets, et qu'il a obtenu quelques rayons des visions de Pathmos.

« O Jésus, approchons-nous donc de Jésus, s'écrie-t-il, et nous nous réjouirons et nous tressaillirons en vous au souvenir de votre Cœur. Oh ! qu'il est bon, qu'il est doux d'habiter dans ce Cœur ! Votre Cœur, ô Jésus, est un bon trésor, une pierre précieuse que nous avons découverte en fouillant le champ de votre corps... En ce temple, en ce Saint des Saints, devant cette arche du testament, j'adorerai et je louerai le nom du Seigneur, disant avec David : J'ai trouvé mon cœur pour louer le Seigneur ; et moi, j'ai trouvé le Cœur de Jésus, mon roi, mon père, mon ami [5]. »

S. Bernard est aussi le docteur de la dévotion envers Marie. Au XIe siècle, S. Anselme, archevêque de Cantorbéry, avait imprimé un grand essor à la piété mariale. S. Bernard en renforce le courant et chante, en des pages brûlantes d'amour, la Sainte Vierge, ses privilèges, sa bonté, sa puissance, son triomphe, sa gloire. Comme on l'a dit, « tous les autres monuments élevés par la science et l'éloquence à la gloire de Marie sont dominés, surpassés par le monument du génie et de la piété de S. Bernard comme les cathédrales de l'époque romane sont dominées par les cathédrales du XIIIe siècle, chefs-d'œuvre de la foi, de la piété et du génie chrétien. »

Aux louanges qu'il décerne à Marie il joint celles de S. Joseph. « Il n'est pas douteux, dit-il, qu'il n'ait été un bon et fidèle serviteur celui qui a été l'époux de la Mère du Sauveur. Bon et fidèle serviteur, que la Sagesse a constitué l'appui et la consolation de sa mère, le nourricier de sa chair mortelle, et, sur la terre, le seul confident très fidèle de son grand dessein [6]. »

2. *Sa dialectique.* — La science vaste et profonde

[1] *Tract. de bapt.*, cap. II, n. 8.

[2] *Cantic. Canticor.*, Serm. 43.

[3] *Ibid.*

[4] *Epist. 191.* — *In Cant. Canticor., Serm.* 80 et 81. — *Serm. in Psalm. CX.* — *Lettre à Innocent II contre Abélard.* — *Tract. de Gratia et libero arbitrio.*

[5] *Vitis mystica, seu Tractatus de Passione Christi,* cap. III.

[6] Première Homélie sur les paroles : *Missus est.*

de S. Bernard allait de pair avec une puissante dialectique, dont il possède et connaît toutes les ressources : affirmations précises, claires, nettes, lumineuses, déductions manifestes et triomphantes, argumentation qui saisit l'adversaire à la gorge et lui fait rentrer ses contradictions et arguties, assauts pressants et redoublés de la parole, interpellations foudroyantes. Il est, comme aurait dit le prophète, « le marteau qui broie et pulvérise l'erreur. » (Jér., XXIII, 29). Ce contemplatif, ce poète, cet ami si tendre, ce moine que consume l'amour divin, est un pacifique, mais il n'est pas un pacifiste, comme on en voit de nos jours, qui, « pour ne pas avoir d'histoires », laissent tout dire et tout faire, comme les chiens muets que condamne l'Evangile. S. Bernard est un terrible et irrésistible lutteur, qui sait défendre la vérité, réfuter les fausses doctrines, faire évanouir les ténèbres de l'erreur. Il va combattre et vaincre les trois grandes erreurs du XIIe siècle : l'erreur philosophique dans Abélard, l'erreur politique et sociale dans Arnaud de Brescia, l'erreur théologique dans les hérétiques du midi de la France.

a) L'erreur philosophique dans Abélard. Celui-ci proclamait l'indépendance et la supériorité de l'intelligence humaine, qui devait constater et confirmer la foi, réduite ainsi à une opinion provisoire. Tous les dogmes chrétiens devaient passer au crible de la raison, comme s'il s'agissait de simples problèmes auxquels elle devait apporter la solution.

Abélard était richement doué. Philosophe subtil, orateur brillant, poète captivant, homme avide de bruit et de gloire, passionné, tenace, présomptueux, amateur de nouveautés comme ses contemporains, il galvanisait les foules. Des disciples nombreux et résolus de France et de Bretagne, de Flandre et d'Allemagne, de l'Europe entière, s'attachaient à lui et à sa doctrine.

Malgré sa prodigieuse puissance, malgré sa popularité, Abélard fut vaincu par S. Bernard au concile de Sens. Il en appela au Pape ; mais, poursuivi par les démonstrations victorieuses de son adversaire, il entendit Innocent II confirmer la sentence du concile. Touché par la grâce de Dieu, entraîné par Pierre le Vénérable, Abélard se convertit, rétracta ses erreurs et se retira, près de Chalon-sur-Saône, au prieuré de St-Marcel, dépendant de Cluny.

b) L'erreur politique et sociale dans Arnaud de Brescia. Si Abélard s'était soumis, il n'en fut pas de même de tous ses disciples et partisans. L'un d'eux, Arnaud de Brescia, introduit dans la politique et dans la vie sociale les doctrines de son maître, se fait l'apôtre du socialisme et soulève le peuple contre les riches et contre toute autorité dans l'Eglise et dans l'Etat ; d'où résultèrent les luttes sanglantes et les ruines. S. Bernard combat ce révolutionnaire, qui est banni de la Suisse, passe à Rome, soulève les Romains contre le pape ; le sang coule. Mais bientôt, désabusés, les Romains accueillent le Souverain Pontife et chassent le moine séditieux et prévaricateur.

c) L'erreur albigeoise. Plus tard, dans le midi de la France, l'hérésie albigeoise se préparait et commençait à percer. Envoyé par le pape Eugène III, S. Bernard sut triompher de l'erreur et de ses adeptes par la puissance de sa doctrine, l'éloquence de sa parole et l'éclat de ses miracles.

3. *Son éloquence.* — S. Bernard, comme Bossuet, comme Lacordaire, était enfant de la terre de Bourgogne, riche en vignobles et féconde en orateurs à la somptueuse parole.

Son éloquence palpitante, vivante, émouvante, pathétique, impétueuse, véhémente, brillante, en même temps que suave et charmante, convenait particulièrement au XIIe siècle, agité, troublé, généreux, ardent. « C'est une lyre qui a toutes les cordes. Elle fait entendre les gémissements des cœurs brisés, les sanglots de la douleur, les cris de l'indignation, les accents de l'enthousiasme, les cantiques de l'espérance et de l'éternel amour. » — « Jamais, dit Montalembert, au sujet du discours prononcé par S. Bernard sur le cercueil de son frère Gérard, jamais l'éloquence humaine n'a été plus poignante et plus sincère que cette élégie immortelle [7]. »

Cette éloquence est d'autant plus enflammée qu'elle sort de l'âme la plus ardente et la plus noble : « L'éloquence est fille de la passion, a dit Lacordaire. Créez une passion dans une âme et l'éloquence en jaillira par flots. L'éloquence est le son que rend une âme passionnée. » Il n'est pas étonnant, dès lors, que l'éloquence de S. Bernard ait dominé les multitudes ; elle les saisissait et les emportait sur ses ailes de feu.

II. — *Vertu de S. Bernard*

L'influence de S. Bernard sur son siècle, sa puissance qui rayonne encore sur nous aujourd'hui et restera immortelle, s'explique par le fait qu'il joignait à sa science brillante une haute sainteté, ainsi que nous avons déjà pu le voir en parlant du docteur.

« L'homme, a dit Lamartine, n'a qu'une véritable gloire : s'humilier. L'humilité est le plus saint mot de l'Evangile. Celui qui a inventé ce prosternement intérieur, a inventé le seul rapport de l'âme à Dieu. »

S. Bernard n'aspirait qu'à se faire oublier dans sa chère solitude ; il repousse les dignités, la gloire qui le poursuit. « Je suis, dit-il, la chimère de mon siècle. » Mais Dieu ne pouvait point laisser sous le boisseau un flambeau aussi lumineux ; il voudra qu'il soit aimé, honoré, consulté, glorifié. Et pourtant, en plein dans l'ivresse des succès que remporte sa parole, au milieu des foules qui l'acclament et se partagent des lambeaux de ses vêtements, Bernard ne laisse pas ébrécher son humilité : « Mon Dieu, dit-il, ayez pitié de la fourmi que vous avez attelée à un aussi grand char ! »

Se jugeant si bas, alors que Dieu le fait monter si haut, il s'adonne, pour n'être pas trop indigne, à la pénitence. Il sait qu'on ne peut arriver à la vertu que par le chemin de la croix. « Si vous voulez vivre en cette maison, dit-il aux religieux de son monastère, il faut laisser le corps que vous apportez, car les âmes seules sont admises en ces lieux et la chair ne sert à rien. » Il donne l'exemple ; encore un peu, l'on dirait : il donne trop l'exemple, car ses privations, ses veilles, ses fatigues, ses macérations épuisent son corps et causent souvent des défaillances. « Il n'y a, dira Lacordaire, d'apostolat fécond que du haut d'un Calvaire librement choisi ou librement accepté. »

D'où vient donc cette folie de la croix ? Ecoutez S. Bernard : « La mesure d'aimer Dieu est de l'aimer sans mesure [8]. » — « J'aime parce que j'aime et j'aime pour aimer [9]. » — « Avec Jésus-Christ, il ne faut pas marchander ; quand il nous demande l'échantillon, donnons-lui toute la pièce, » dira sainte Sophie Barat.

Aussi pas une œuvre, pas une vertu, pas un acte,

[7] *Les Moines d'Occident*, introd., ch. V.
[8] *In Cantic. Canticor.*, Sermo 26.
[9] *Ibid.*, Sermo 83.

pas une parole dans sa vie qui ne soit le fruit et le triomphe de cet amour.

Cet amour lui inspirera une sublime vertu, trop rare en nos temps blasés : *la force de caractère, la noble et fière indépendance des grandes âmes.*

Il a la vue claire du devoir ; il faut combattre l'erreur, flétrir l'iniquité, reprendre les puissants, rappeler au devoir peuples, rois, pontifes. Il va droit devant lui, jusqu'au bout du devoir, quelles que soient les critiques, les conséquences, les injures, les tempêtes. Rien ne le déconcerte, rien ne l'abat.

L'épreuve tombe sur lui : la maladie, les fatigues, les surmenages brisent son corps ; l'âme le vivifie, le domine, l'entraîne, le transfigure.

L'amitié le délaisse ; le pape, dont il a été l'auxiliaire, le défenseur, l'apôtre, lui impose silence. Les fautes des Croisés, les désastres de la guerre sainte qu'il a prêchée lui sont reprochés. De violentes tempêtes d'indignation, de colère que soulève la chrétienté entière et qui vont le secouer jusque dans la solitude de Clairvaux n'entament pas le calme, sereine et indomptable intrépidité de son cœur. Il en appelle à l'avenir et à Dieu qui juge les justices de ce monde.

On comprend alors la parole d'un de ses disciples : « Quiconque avait vu Bernard avait vu le Christ, car le Christ tout entier revivait dans le saint [1]. »

III. — *L'action de S. Bernard*

Par sa science, par sa vertu, S. Bernard a été le plus grand apôtre de son siècle.

Après avoir contemplé de près la Vérité infinie, sondé les abîmes de la révélation, le Docteur, ainsi que le dit le pape Boniface VIII, illumine l'Eglise entière de clartés pareilles aux rayons du soleil levant [2]. Docteur, Bernard fut apôtre, en enseignant en toute circonstance, sans compromission, sans atténuation, fièrement, en pleine indépendance, la vérité qui sauve. Il a entendu les paroles du Sauveur : « Allez, enseignez toutes les nations... Prêchez l'Evangile à toute créature... Je suis venu apporter le feu sur la terre et quel est mon désir, sinon qu'il l'embrase tout entière ?... Je suis le bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis. » — Il dit avec S. Paul : « La charité de Jésus-Christ me presse... Malheur à moi, si je ne prêche pas l'Evangile !... Je donnerai avec bonheur tout ce que j'ai, je me donnerai moi-même pour vos âmes. » Et Bernard le contemplatif est l'apôtre ardent du XIIe siècle, apôtre des siens, apôtre du clergé, apôtre des rois et des princes, apôtre social de son siècle.

1. *Apôtre de sa famille.* — Lorsqu'il résolut d'embrasser l'état religieux au monastère de Cîteaux, sa famille s'y opposa ; mais il sut si bien plaider sa cause que ceux qui l'avaient désapprouvé imitèrent son exemple. Tel fut son oncle Gauldry, seigneur de Touillon, près d'Autun, guerrier célèbre par sa bravoure et sa vaillance ; tels furent ses frères Barthélemy et André, puis Gui, qui, du consentement de sa jeune femme prenant elle-même l'habit monastique à Laire, près de Dijon, se consacra à la vie religieuse; puis Gérard, blessé au siège du château de Grancey et délivré de sa captivité, rejoignit ses frères au cloître. Avant de partir, l'aîné des frères, Gui, dit au benjamin Nivard : « Adieu, mon petit frère Nivard, vous aurez seul nos biens et nos terres. — Quoi ! repartit l'enfant, vous prenez le ciel pour vous, et vous me laissez la terre ? Le partage est trop inégal. » Quelque temps après, Nivard quittait le monde et entrait à Cîteaux. Des parents, des amis suivirent de près ces premières conquêtes, en particulier Hugues de Mâcon, qui devint plus tard évêque d'Auxerre. « Les châteaux, les écoles, l'armée se dépeuplent à tel point, dit un biographe contemporain, que les mères cachent leurs fils, que les femmes retiennent leurs maris et que les amis empêchent leurs amis d'aller entendre le nouvel apôtre [3]. »

Plus tard, le vénérable père de S. Bernard ira lui aussi à Clairvaux et mourra, revêtu des livrées de la pauvreté, dans les bras de son fils. Sa fille Hombeline, subjuguée par l'ascendant de son frère, entrera dans un cloître.

2. *Apôtre du clergé*, tant régulier que séculier.

a) Du clergé régulier. Malgré les murs épais, malgré les lourdes portes, il peut se produire dans les monastères, à certaines périodes, des infiltrations du siècle, terribles fléaux du luxe, de la sensualité, de l'indépendance : les liens de la discipline se détendent ou se brisent, l'autorité s'affaiblit, les études et les travaux sont délaissés et les saintes traditions s'effritent. L'Ordre de S. Benoît n'avait pu échapper à cet affaissement.

Bernard se lève alors et flagelle avec une verve indignée les abus et les fautes. Les protestations, les clameurs montent de partout. Qu'importe ? La parole de feu porte ses fruits. Bernard prêche; il exhorte par sa parole, il entraîne par l'exemple de sa sainteté. Lisons ses sermons, ses traités *Des divers degrés de l'humilité* et *De l'amour de Dieu* et nous comprendrons comment il faisait monter ses moines jusque sur les hauts sommets de la perfection, comment il attirait dans la solitude de nombreux disciples, parmi lesquels Suger, abbé de St-Denis, conseiller du roi, un des plus grands hommes d'Etat de notre pays, un fils du roi de France, un roi de Sardaigne, beaucoup de princes et de seigneurs, dont la plupart furent frères convers, occupés à des travaux manuels ou à la garde des troupeaux de l'abbaye.

A sa mort, S. Bernard laissa 160 monastères qu'il avait fondés dans diverses contrées de l'Europe et même de l'Asie, ou qu'il avait agrégés à l'Ordre de Cîteaux.

b) Il est *apôtre du clergé séculier*, dont il procure la sanctification.

Il faut relire ses magnifiques discours aux clercs de l'Université de Paris, son traité *Des mœurs et des devoirs des Evêques*, écrit pour rappeler à ceux-ci leurs obligations sacrées. A l'occasion, il leur fait des remontrances, il applaudit à leurs gestes apostoliques ; c'est ainsi qu'il écrivit à Etienne, évêque de Metz, en 1126, le félicitant d'avoir eu « le talent de réunir les esprits et de procurer la paix à son Eglise, » et l'appelant « *un évêque énergique.* »

Apôtre des évêques, il est aussi *apôtre des papes.* Sa parole est pour ainsi dire une arme à double tranchant. D'une part, avec un magnanime courage il défend les droits de la Papauté, sa dignité, sa puissance sans égale ; d'autre part, il affirme leur grande et redoutable mission, leur responsabilité, leurs devoirs. Il écrit à Honorius, à Innocent II. Il écrit, en arguant de sa qualité d'ancien maître, à Eugène III, dans le traité célèbre *de la Considération*, pour lui signaler les difficultés à surmonter, les erreurs à éviter, les abus à réprimer. De son ancien disciple,

[1] **Gaufridi Sermo** ***in anniv. obitus S. Bernardi.***

[2] Sext. Decretal., lib. III, tit. XXII, cap. *Gloriosus.*

[3] Guillaume, *Hist.*, chap. III, n° 15.

« de celui qui est, dit-il, son bien-aimé, même sous la tiare des Pontifes », il voudrait faire l'idéal vivant de la Papauté. Et ce moine si humble devra reconnaître qu' « il est plus pape que le pape lui-même. »

3. *Apôtre des princes et des rois.* — Il les rappelle au respect des droits de l'Eglise, défend contre Louis le Gros les droits de l'évêque de Paris et de l'archevêque de Sens, contre Louis le Jeune les droits de l'archevêque de Bourges et la sainteté du mariage.

Des désaccords surgissaient entre les comtes de Salm, en particulier Henri de Salm, et la ville de Metz. En 1133, Bernard fait le voyage de Clairvaux à Metz « pour procurer la paix à la ville de Metz et au peuple [1]. » Et en venant à Metz, il réussit non seulement à pacifier Henri de Salm et la cité messine, mais encore à rétablir la paix entre l'empereur Lothaire III et son compétiteur Conrad ; il était soutenu dans cette tâche par le duc de Lorraine, Simon, et la duchesse Adélaïde, sœur de Lothaire III.

Le duc et la duchesse l'avaient connu pendant son séjour à Metz et en Allemagne. Les vertus de Bernard firent grande impression sur la duchesse, et ses conversations, ses conseils contribuèrent beaucoup à la conversion de cette femme « noble selon le siècle, ignoble par son genre de vie, » qui s'engagea dans les voies de la vie parfaite. La parole de Bernard eut aussi une forte influence sur Ermengarde de Bretagne et Mélisende, reine de Jérusalem.

Voulez-vous encore un exemple de l'énergie apostolique de S. Bernard ? Guillaume, le puissant et cruel duc d'Aquitaine, résistait à toutes les exhortations et gardait rancune et haine contre l'évêque de Poitiers. Un jour qu'il assistait au saint sacrifice de la messe, Bernard s'arrête, prend la patène qui porte le corps du Christ, descend de l'autel et, devant la foule saisie d'épouvante, accable le prince de reproches et des menaces terribles de la justice divine. Le duc jusqu'alors indompté se prosterne, se repent, se réconcilie. Et Bernard achève le saint sacrifice.

4. Apôtre des princes et des rois, Bernard est encore l'*apôtre des peuples*.

Sa parole enflammée soulève les foules qui partent pour la Croisade, pour délivrer la Terre Sainte et le tombeau du Christ.

Il est acclamé partout, en France, en Allemagne, en Suisse, en Italie. Il réconcilie les deux républiques rivales de Pise et de Gênes.

Il ne faut pas oublier que le XIIe siècle était une époque de transition et de transformation sociale. Il y a chez les peuples auxquels les Barbares ont apporté un sang plus jeune et une vigueur nouvelle, une fermentation d'illusions, d'entraînements impétueux, irréfléchis, violents, de tentatives généreuses, mais audacieuses et pleines de périls. C'est la marche contre l'autorité sous toutes ses formes, vers la conquête de la liberté complète dans le vaste mouvement des franchises communales. Et le moine apôtre vient, au milieu de cette agitation, proclamer haut et ferme les droits de la justice et brandir le rameau d'olivier de la paix.

Bernard arrive non seulement, comme le dit un contemporain, « au plus haut degré de la puissance humaine », mais au plus haut degré de la puissance que Dieu accorde à ses plus grands serviteurs, à ses plus grands saints. Il est le docteur sublime, le saint par excellence, l'infatigable apôtre.

Prenons-le comme modèle pour apprendre et répandre la vérité, pour cultiver la vertu, pour travailler à l'extension du règne du Christ. Ainsi soit-il.

[1] *Monumenta Germaniæ*, t. 26, p. 116.

PANEGYRIQUE DE SAINTE JEANNE DE CHANTAL

(21 août)

FORCE ET AMOUR DANS LE MONDE ET DANS LE CLOÎTRE

Qui amat filium aut filiam super me, non est me dignus.
Qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi. (Mt., x, 37).

Mes frères,

Ce n'est pas seulement par ses exemples et ses enseignements que Jésus-Christ a daigné nous parler et nous instruire ; c'est encore par l'incessante floraison de sainteté qu'il a provoquée parmi nous, d'âge en âge.

L'histoire des saints, c'est l'Evangile qui se prolonge, qui s'épanouit, qui révèle son inlassable fécondité. Un saint est en quelque sorte une nouvelle incarnation du Christ, une preuve vivante de la vérité de sa doctrine, de la divinité de sa personne et de l'immortelle jeunesse de son Eglise.

La grande œuvre que Jésus poursuit dans le monde, à travers d'indicibles difficultés, c'est la sanctification des âmes. Mais si intime, si profonde, si mystérieuse que soit cette œuvre, Dieu veut parfois qu'elle transparaisse au dehors, afin que les hommes s'inclinent avec respect devant l'apparition inattendue de la sainteté, qu'ils y voient un véritable miracle moral et la plus belle parure qu'une religion puisse offrir aux regards de l'esprit en quête de vérité. Et c'est pourquoi la sainteté est une des marques de la véritable Eglise. Une seule sainte Thérèse, un saint François de Sales, une sainte Jeanne de Chantal font plus pour la conversion des pécheurs, pour l'affermissement de la foi et surtout pour la propagation de l'amour divin, que les prédications les plus concluantes ou les livres les mieux composés.

En présence d'une âme de saint, notre premier mouvement doit donc être de remercier Notre-Seigneur du bienfait inestimable qu'il nous accorde en nous donnant ce spectacle moral d'où se dégage une si émouvante et si nécessaire contagion de charité divine.

Et approchant notre pauvre âme à nous, toujours si froide et si dénuée, de ce foyer allumé par Jésus-Christ à nos côtés, nous devons nous efforcer d'y emprunter la flamme et le courage qui nous manquent.

Le courage et la flamme, *la force* et *l'amour*, tels sont bien en particulier les deux incomparables vertus dont sainte Jeanne de Chantal nous fournit le magnifique exemple et que nous allons, plus ardemment que jamais, lui demander aujourd'hui, en repassant ensemble les deux périodes de sa vie : celle du monde et celle du cloître.

I. — *Vie dans le monde*

Il est une phrase de l'Evangile qui a le don de surprendre et d'irriter parfois les incrédules ; c'est celle où Jésus proclame le droit souverain de son

amour : « Qui aime son père et sa mère plus que moi, dit-il, n'est pas digne de moi, et qui aime son fils et sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi. »

Certes, si cette parole était celle d'un homme, elle serait plus qu'étrange, elle serait monstrueuse. Mais quand on songe qu'elle est d'un Dieu, comment n'en pas saisir la hauteur et la vertu obligatoire ? Y a-t-il rien de plus juste que d'aimer le Seigneur notre Dieu de toute notre âme, de toutes nos forces, de tout notre cœur et par-dessus toutes choses ?

Ce n'est pas, certes, que la religion du Christ condamne les affections légitimes. Le commandement spécial de Jésus n'est-il pas de nous aimer les uns les autres ? Les affections de la famille, en particulier, n'ont jamais revêtu un caractère plus noble et plus sacré que dans la religion chrétienne. C'est Notre-Seigneur le premier qui a voulu faire du serment d'amour, inviolable et perpétuel, qui constitue le mariage, non plus un simple contrat, plus solennel seulement que les autres, mais un sacrement, c'est-à-dire un rite religieux dont les époux sont les ministres et qui produit la grâce dans leurs âmes.

Mais par-dessus tous les amours terrestres, si beaux qu'ils puissent être, plane toujours l'amour de Dieu, car c'est lui le premier Père, celui de qui nous avons tout reçu, à qui nous devons tout et qui, malgré l'infinie distance qui nous sépare de lui, veut bien accepter l'hommage de notre cœur, bien plus, le solliciter et l'attendre.

Le propre de la sainteté, c'est précisément de comprendre, dans toute leur étendue et toutes leurs conséquences, les droits de Dieu sur notre amour ; c'est d'être attentif aux moindres désirs et obéissant aux plus intimes appels de cette Amitié divine qui ne veut, après tout, que notre bonheur; c'est enfin d'être prêt aux plus durs sacrifices pour accomplir jusqu'au bout la volonté de Dieu.

De cette délicatesse raffinée, de cette sincérité absolue, de cette énergie sans égale au service de Notre-Seigneur, sainte Jeanne de Chantal nous est un modèle mémorable.

Elle passa, nous dit l'oraison liturgique de ce jour, « par tous les chemins de la vie » et dans tous elle donna l'exemple d'une force admirable.

Dès son enfance, elle manifestait un attachement extraordinaire à la foi catholique, et dans un siècle aussi décrié pour le relâchement des mœurs que pour les attentats contre la pure doctrine du Christ, elle n'avait d'attention, en songeant à son avenir, qu'à l'honneur de son âme et à la fermeté intangible de ses convictions.

Mariée à l'âge de 20 ans au jeune baron de Chantal, elle vouait à son époux l'affection la plus profonde, la plus sainte, la plus inaltérable ; et les jeunes épouses de tous les temps pourront apprendre d'elle comment on doit nourrir dans l'amour de Dieu l'attachement à un mari que la guerre enlève pour de longs mois à son foyer. La France était alors ravagée par les guerres de religion, provoquées par l'invasion chez nous du protestantisme d'origine allemande. Le baron de Chantal était presque constamment en campagne. Trois mois seulement après son mariage, il commençait ainsi ses longues et fréquentes absences. La prière, le travail, la bienfaisance occupaient alors la jeune femme et la préparaient, à son insu, aux remarquables destinées qui l'attendaient.

Et quand enfin son époux lui fut rendu, quand une période de paix et de bonheur semblait s'ouvrir, sous le règne du bon roi Henri IV, non seulement pour cet intérieur familial, où quatre enfants étaient venus tour à tour apporter leur note de gaieté et d'animation, mais pour la nation tout entière, c'est alors que Dieu vint éprouver l'âme de notre sainte et, en la frappant d'un coup terrible, lui apprit par une expérience cruelle toute la fragilité des joies terrestres. Son mari fut tué par accident, au cours d'une chasse. Jeanne de Chantal restait veuve, à l'âge de 29 ans. Sa douleur fut telle qu'on put craindre un instant pour sa vie.

Mais il apparut bientôt que, par cette route de l'affliction, Dieu la conduisait à des sommets plus radieux et plus purs. Toute la puissance d'aimer qui brûlait dans ce cœur se tourna désormais vers lui seul. Des peines de toute sorte vinrent purifier la jeune veuve, exercer sa douceur et sa patience, donner à son amour ce caractère de force et d'abnégation qui devaient le distinguer.

Rien n'est plus remarquable, quand on peut l'étudier après coup dans une vie aussi belle, que la conduite de la Providence envers les âmes. C'est comme un poème bien lié dont les strophes se déroulent avec ordre, mais dont le souffle lyrique irait en grandissant, en s'amplifiant jusqu'au sublime, et où passeraient tour à tour toutes les joies et tous les tourments, toutes les épreuves et toutes les consolations, toutes les craintes et tous les espoirs qui font palpiter, dans la suite de nos jours, notre cœur si mobile et si sensible, si prompt à s'émouvoir et à s'exalter. Mais heureuse, trois fois heureuse l'âme où l'action de Dieu ne rencontre point d'obstacles et où le plan divin peut se réaliser dans toute sa perfection !

Nous sommes à un moment décisif de l'existence de sainte Jeanne. C'est une seconde phase de son développement intérieur qui va commencer. Elle avait été le modèle des épouses, des mères et des veuves ; il lui reste à devenir le modèle des âmes consacrées à Dieu. Son amour et son courage ont atteint le degré où le ciel va leur demander l'effort du suprême sacrifice. Un ange est envoyé spécialement à sainte Jeanne pour lui faire connaître la volonté de Dieu. Cet ange se nomme François de Sales.

II. — *Vie dans le cloître*

Je ne dirai rien de la sainte amitié qui unit si intimement ces deux cœurs. Il semble que tous les mots du langage humain soient trop profanes pour exprimer cette nuance particulière d'affection où les âmes ne communient que par leurs aspirations les plus élevées et les plus pures et où, s'appuyant l'une sur l'autre avec une confiance mutuelle sans bornes, elles s'élancent, d'un même essor, vers les cimes de la perfection chrétienne.

Le saint évêque de Genève sut ouvrir à l'esprit si noble et si ferme qui se livrait à sa direction, des horizons nouveaux de dévouement et de sainteté. Il lui donna d'abord un règlement de vie, chose indispensable à quiconque veut développer avec méthode les dons reçus d'En-haut. Bientôt l'appel de Dieu se faisait entendre à Madame de Chantal ; mais le sage directeur, sans rien précipiter, lui impose le temps de la réflexion, et cinq années s'écouleront, depuis le jour où il s'était chargé du soin de cette conscience, avant qu'il ne lui donne le signal définitif de l'entrée en religion.

Mais il n'est guère, dans toute l'histoire des saints, de trait plus pathétique et où se révèle une force d'âme plus éclatante que les adieux de notre sainte à ses enfants. Notez qu'elle n'a négligé aucun de ses devoirs envers ceux-ci, qu'elle ne leur manquera ja-

mais, qu'elle restera, même au couvent, une mère accomplie, que la critique la plus défiante n'a vraiment rien à reprendre à sa conduite envers les siens. Mais, ayant fait face à toutes ses obligations naturelles, elle se sent appelée à sacrifier à Dieu cette inexprimable douceur qu'une âme délicate éprouve à vivre au milieu de ceux qu'elle aime. Elle les quittera donc, quelque déchirement qu'elle en doive ressentir, et le 19 mars 1610, — elle avait alors 38 ans, — elle prenait congé de ses parents et de ses amis réunis en grand nombre autour d'elle pour recevoir ses adieux. Se séparer est une chose si triste ! Que de larmes ont coulé sur les séparations humaines ! Cette fois, elles ne manquèrent pas. Mais quand cette mère au cœur si tendre en vint à ses enfants, quand surtout son fils unique, Celse-Bénigne, alors âgé de 15 ans, essaya, en l'entourant de ses bras, de la retenir par ses prières et ses caresses, il lui sembla que son cœur allait se rompre, et pendant qu'elle le couvrait de ses baisers en répondant à toutes les raisons qu'il lui opposait, pendant que les témoins de cette scène éclataient en sanglots, les cieux attentifs contemplaient cet émouvant spectacle et attendaient le dénouement de ce combat dramatique entre l'amour maternel et l'amour de Dieu dans un tendre cœur de femme.

C'est l'amour de Dieu qui allait triompher, mais non sans avoir subi un nouvel assaut plus terrible que le premier. Dans un sursaut d'énergie, Madame de Chantal s'était dégagée de l'étreinte désolée de son fils et cherchait à passer outre. Mais alors Celse-Bénigne, dans un mouvement de désespoir, se coucha en travers de la porte en s'écriant : « Eh bien ! ma mère, si je ne puis vous retenir, du moins vous passerez sur le corps de votre fils ! » A ce coup, la sainte semble hésiter ; elle succombe à sa douleur, elle s'arrête et laisse échapper toutes les larmes qu'elle avait refoulées jusque là. Et comme l'un des assistants la croyait ébranlée, elle dit : « Non ! je ne le suis pas, mais que voulez-vous, je suis mère ! » Elle franchit cependant le corps de son fils et sortit de sa demeure pour n'y plus revenir.

C'est par de tels actes d'énergie et d'héroïsme que se révèle la véritable sainteté, celle qui, sans rien perdre des beautés naturelles de l'âme humaine, de sa tendresse ni de sa bonté, sait y ajouter toutes les splendeurs de la vie surnaturelle, enfantées par l'amour divin.

Désormais, sainte Jeanne de Chantal ne vivra plus que de cet amour.

Après avoir tout donné à Dieu, elle devait en recevoir au centuple des bienfaits sans nombre. Les épreuves ne lui manqueront pas. On ne fonde pas un Ordre aussi saint que celui de la Visitation sans avoir à surmonter à chaque pas mille obstacles, sans avoir à affronter toutes sortes de peines, au dedans et au dehors. Mais plus elle aura à souffrir, plus son amour s'épanouira, se fortifiera, se réchauffera.

Devant ses yeux se dressait constamment l'image de Jésus humilié et crucifié. Comme lui, elle s'abandonnait sans réserve au bon vouloir de Dieu, sachant bien que nous ne sommes jamais plus sûrs d'obéir au devoir que lorsque nous faisons quelque chose qui nous coûte et tournons le dos à notre plaisir et à notre intérêt.

Cet amour de Dieu allait jusqu'à la rendre indifférente à elle-même : « Si la gloire et la félicité se pouvaient séparer de Dieu, disait-elle, je ne ferais pas un pas pour les acquérir, ne voulant tendre qu'à Dieu seul. »

Et elle ajoutait cette parole qui fait trembler notre faiblesse : « J'ai souvent dit à Notre-Seigneur au fort de mes travaux, que s'il lui plaisait de marquer ma demeure aux enfers, pourvu que ce fût sans que je l'offensasse, et que mon tourment fût à sa gloire, je serais contente et que toujours il serait mon Dieu. »

Il n'est pas étonnant, après cela, qu'un témoin à son procès de canonisation ait déposé que « son âme paraissait quelquefois toute submergée en Dieu. »

Sans doute, l'hypothèse formulée par sainte Jeanne est irréalisable : on ne peut aller aux enfers sans offenser Dieu, et notre tourment gratuit ne saurait être à sa gloire. Bien plus, un Dieu pour qui cela serait possible cesserait d'être aimable en cessant d'être juste. Mais ce qui est touchant dans les pieuses hyperboles de ce magnifique amour, c'est le scrupule qui s'y manifeste de ne vouloir rechercher en tout que Dieu, Dieu partout, Dieu toujours.

* *

Et c'est par là qu'il nous faut conclure cette méditation d'une si glorieuse existence. « Dieu seul ! Dieu seul ! » aimait à répéter sainte Jeanne de Chantal.

Hélas ! qu'ils sont clairsemés les cœurs dont cette devise est la règle ! « Moi seul ! Moi seul ! » répètent plus ou moins consciemment la plupart des hommes, et de cet égoïsme impérissable naissent tous les désordres dont la terre est le théâtre, et notamment les rivalités, les ambitions, les haines de race qui aboutissent, quand sonne l'heure des grands cataclysmes, aux hécatombes affreuses qui épouvantent le monde.

« Dieu seul ! Dieu seul ! » Nous n'avons pas l'illusion que l'humanité déchue prenne jamais cette formule comme le principe de toute vie individuelle, familiale et sociale. Mais il appartient à quiconque a le souci du royaume de Dieu d'appliquer cette devise en lui-même et de contribuer ainsi, avec l'aide de la grâce, à ajouter une page aux annales de la sainteté et des triomphes de l'amour divin en ce monde. Ainsi soit-il.

CONFERENCES A DES LIGUEUSES

X

LA PRUDENCE

Les vertus morales, vous le savez déjà, sont des dispositions habituelles de l'âme qui aident à la bonne direction de notre vie. Parmi elles, il en est quatre essentielles, au nombre desquelles on compte la prudence. Quand un être raisonnable sait réfléchir, se fixer un but intelligent et noble, prévoir les difficultés et les moyens de les vaincre, prendre toutes précautions et dispositions utiles à la bonne réussite de son entreprise, on dit qu'il est prudent. Je voudrais vous montrer aujourd'hui combien cette vertu de prudence est indispensable à l'apostolat.

I. — *De quoi s'agit-il ?*

Avant de s'engager dans une entreprise, de toute évidence il convient de savoir ce qu'il s'agit de faire. Faute de réflexion, on s'expose à mal comprendre son devoir, à commettre des erreurs, peut-être irréparables, et donc à perdre son temps, sa peine et son argent. Et plus la tâche entreprise est complexe, plus elle demande d'étude, de réflexion, de médita-

tion ; il faut se donner la peine d'envisager la question sous toutes ses formes et ses aspects, il faut se donner le temps de peser sagement le pour et le contre.

Je ne reviendrai pas aujourd'hui sur le problème même de l'apostolat, car ce fut l'objet de notre premier entretien ; je me contenterai plutôt d'attirer votre attention sur la pratique et sur les détails de l'apostolat que vous pourrez exercer éventuellement.

Vous avez devant vous un champ d'action, ou bien vous vous intéressez à une âme : efforcez-vous de la bien connaître. Le médecin ne prescrit des remèdes, un régime, qu'après avoir étudié le cas et découvert le mal. Attachez-vous aussi à voir exactement ce que vous avez à amender, à guérir, à corriger. Je dis cela, car le principe même du salut d'une âme est l'éloignement du péché, et l'apostolat doit inscrire à son programme ce travail d'assainissement moral.

Mais j'ajoute de suite : voyez le mal, pour le bien connaître, sous un double aspect : objectif et subjectif.

Je veux dire : étudiez le mal à la lumière des principes, avec votre intelligence raisonnable, avec votre sens moral, avec votre foi ; voyez-le dans ses modalités diverses, dans ses caractères peccamineux, dans ses conséquences désastreuses ; forgez-vous, par cette étude, cette volonté énergique et qui manque à beaucoup, de réagir, de travailler à une amélioration morale de la société. Prenez conscience des problèmes qui se posent, afin de secouer votre indolence, afin de ne point prendre votre parti de la situation, afin de vous exciter à l'action.

Mais cela fait, voyez le mal dans le concret, dans la réalité. Voyez-le avec les difficultés qui, si elles ne l'excusent pas, l'expliquent néanmoins bien souvent; et dites-vous que vous attaquer au mal sans vous préoccuper de faire tomber ces difficultés, c'est presque sûrement aller à un échec. Et j'ajoute encore : ne vous contentez pas d'étudier ces modalités en général, mais voyez-les telles qu'elles se présentent et se réalisent dans le cas précis qui vous occupe.

Quand vous aurez fait cela mûrement, méthodiquement et peut-être même lentement, vous aurez plus de chances d'éviter les fausses manœuvres, de toucher juste, de marcher vers le but et d'y atteindre.

Et si vous voulez une comparaison : imitez le chirurgien qui, visant à aller vite et à épargner à son client des souffrances inutiles, s'entoure de précautions pour éviter toute erreur de diagnostic. Votre protégé est un malade ; le remède que vous allez lui proposer lui est pénible ; ménagez-le, évitez-lui les expériences douloureuses et infructueuses ; efforcez-vous de le guérir avec le minimum de souffrances pour lui et le maximum de succès. Donc, connaissez-le bien.

II. — *De quoi disposez-vous ?*

Le tout n'est pas de trouver le mal, ni même de connaître les remèdes susceptibles de le guérir ; c'est d'avoir ces remèdes et de les appliquer à bon escient. Or, avez-vous le moyen de guérir le mal ? Deuxième question à vous poser, deuxième problème de prudence à résoudre.

Vous allez me dire, peut-être : « Mais nous les connaissons, les remèdes ; nous les avons étudiés conjointement avec les maux qu'il s'agit de guérir ; et nous les avons en main, car c'est précisément notre religion qui, par sa doctrine, par ses préceptes, par ses sacrements, doit guérir l'humanité de tous ses maux. »

Excellent raisonnement, en effet ; mais précisément il s'agit maintenant d'appliquer ces remèdes. Si le malade refuse obstinément de prendre une potion, vous aurez déjà bien des maux de la lui faire avaler de force ; mais si une âme égarée dans l'erreur et le vice se refuse à suivre vos conseils, pourrez-vous l'y contraindre ? Et quand vous arriveriez à vos fins par une certaine violence, croyez-vous que ce remède subi pourrait être efficace ? Non ; dans le domaine de l'âme, il faut agir par persuasion.

Mais comment allez-vous faire pour persuader ?

Deux grands moyens s'offrent à vous : l'un indirect, primordial, nécessaire ; c'est la *prière*. Dieu sollicité, touché par vos supplications, interviendra par sa grâce ; sage et bon, il sait, lui, allier ce tact et ces exigences, cette douceur et cette fermeté qui se font accepter sans violenter ; providence et maître des événements, il peut disposer toute une trame de circonstances pour faire évoluer librement une âme dans le sens et vers le but fixés par ses desseins.

Deuxième moyen : *l'action* personnelle et directe. Ici donc voyez attentivement ce que vous pouvez faire, et ce dont vous disposez ; ces moyens d'action que j'appelle directe sont en partie entre vos mains, en partie dans les mains de ceux que vous voulez aider.

Car — j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire — toute âme a encore, si bas qu'elle soit descendue, un reste de bons sentiments ; et même, chez beaucoup, il y a une multitude de bonnes choses, mais il faudrait de l'ordre dans tout cela. Il y a même des défauts ou des passions qui peuvent occasionnellement être utilisés, et mis adroitement au service sinon du bien directement, du moins d'un moindre mal. Il faut connaître minutieusement tout cela que j'appellerai « les atouts dans votre jeu. »

Ensuite, il y a « vous ». Quelle est la dose de votre dévouement ? Quel est le principe de votre action? Quelle est la mesure de votre désintéressement? Saurez-vous être douce, patiente, compréhensive, tour à tour ferme et indulgente, bonne ou sévère ? Etes-vous maîtresse de vos nerfs ? Avez-vous envisagé les désillusions possibles, les échecs, afin que, ceux-ci survenant, vous ne soyez ni démontée ni courroucée? Si oui, très bien, mettez-vous à l'œuvre. Si non, faites aller de pair votre amendement personnel, j'allais dire votre entraînement, avec l'action apostolique auprès des âmes ; forgez-vous des armes avec lesquelles vous puissiez vaincre.

III. — *Qu'espérez-vous ?*

Cette troisième question peut vous surprendre peut-être, car, en somme, il nous faut aller aux âmes avec une grande somme de confiance en Dieu, et si nous avons conscience d'être des envoyés, revêtus d'une mission, nous avons tout lieu de croire que Dieu sera avec nous. D'ailleurs, direz-vous encore, on peut douter de l'élan, de la générosité et du succès de quiconque irait au combat avec la conviction qu'il sera vaincu.

Et vous avez parfaitement raison ; par contre, la témérité est considérée comme une faute et comme un défaut. Pourquoi cela ? Mais tout simplement parce que le téméraire est celui qui risque inutilement, sottement, des richesses et des valeurs pour des buts impossibles, et parce que d'autre part il y aura toujours assez de grandes causes à servir pour celui qui veut être courageux. Le gaspillage est toujours déplorable ; ne l'est-il pas davantage quand il dis-

perse inutilement des valeurs morales et spirituelles?

« Me faudra-t-il donc, direz-vous, renoncer à tel apostolat qui m'aurait plu, pour me consacrer à un autre ? » — Je réponds sans hésiter : Peut-être, et dans certains cas vos chefs hiérarchiques n'hésiteront pas à vous proposer cet échange ; ils sont les juges autorisés, et si c'est vraiment le désir du bien à faire qui vous inspire et vous guide, n'irez-vous pas de bon cœur là où vous ferez le plus de bien ?

« Pourtant, direz-vous encore, Dieu est bon pour tous ; Jésus-Christ est mort pour tous ; la foi, les sacrements, la grâce, sont pour tous. De quel droit devrais-je me détourner de telle âme ou de telle catégorie d'âmes à qui il me plaisait de m'intéresser? » — Je répondrai cette fois qu'en effet, si l'on peut vous proposer un échange, on ne saurait vous l'imposer ; et l'Eglise, en admettant un très grand nombre d'Ordres religieux, en approuvant des règles multiples, en patronnant d'innombrables formes d'apostolat, a bien marqué son respect pour les initiatives et les dévouements divers de ses apôtres.

Mais alors, si vous vous attaquez à une tâche difficile, et si, en dépit de ces difficultés, vous espérez réussir, parce que vous *voulez* réussir, alors étudiez plus mûrement encore votre projet, soyez encore plus circonspecte, et plus attentive, armez-vous de grandes et solides vertus, entourez-vous de judicieux conseils, sacrifiez-vous en maintes occasions ; attendez-vous à toutes sortes d'épreuves, car vous pouvez réussir, comme Monique auprès d'Augustin. Dieu peut se laisser et se laissera toucher ; mais il peut tout vous demander. Si vous êtes disposée à cela, alors espérez, espérez, je le répète, et allez de l'avant.

Mais si par hasard vous entrevoyez au bout de quelques rares efforts un facile succès qui vous apporte une satisfaction égoïste ou quelque vaine gloriole, attendez-vous à un échec ; car en ce cas vous n'avez pas ce qu'il faut pour vaincre. Et si vous espérez un prompt succès, parce que vous ne connaissez pas les difficultés qui vous attendent et parce que vous ne sentez pas les sacrifices qui vous seront demandés, là encore vous échouerez.

Et c'est pourquoi je vous dis, réfléchissez à cette question : Qu'espérez-vous ?

* * *

Notre-Seigneur nous a prêché cette prudence en ces termes : « Qui de vous, s'il veut bâtir une tour, ne s'assied pas auparavant, pour calculer la dépense et s'il a de quoi l'achever ? de peur qu'après avoir posé les fondements de l'édifice il ne puisse le conduire à sa fin. » (Luc, XIV, 28-29). N'est-ce pas cette prudence élémentaire qui a manqué à beaucoup d'entreprises apostoliques, lesquelles ont rebuté ceux qu'elles voulaient sauver et découragé à jamais ceux qui les avaient commencées ?

Voyez donc, Mesdames, dans le détail, et ce que vous voulez faire, et ce dont vous disposez pour le faire, et les difficultés que vous aurez à vaincre. C'est dans l'harmonie entre le but et les moyens que réside le secret de la réussite, et c'est à réaliser cette harmonie que vous appliquerez la vertu de prudence.

ENTRETIENS SUR L'ACTION CATHOLIQUE

XIV

ACTION CATHOLIQUE ET VIE SACRAMENTAIRE : LE BAPTÊME

Si l'Action catholique est une participation à l'action apostolique de la hiérarchie, elle ne peut rester sans influence sur l'administration de la vie de la grâce aux fidèles. Les laïcs, qui peuvent et doivent collaborer à l'œuvre d'*enseignement* de l'Eglise, en faisant le catéchisme, l'école, en aidant la presse à être chrétienne, peuvent et doivent aussi l'aider dans sa tâche de *sanctification*.

I. — *Le baptême aujourd'hui*

Nous savons tous, m. f., l'importance de ce sacrement. C'est lui qui efface en nous le péché originel, met en nos âmes la vie de la grâce, nous fait enfants de Dieu, nous ouvre déjà, par avance, la porte du ciel. Celui qui « ne renaît pas de l'eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le royaume de Dieu » (Jo., III, 5), et le dernier commandement de Jésus à ses Apôtres a été d'aller « enseigner les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit » (Mt., XXVIII, 19).

Or, que voyons-nous ?

D'abord, un nombre grandissant d'enfants qui ne sont pas baptisés. La proportion peut varier suivant l'importance et la nature des paroisses ; mais dans certains quartiers de grande ville, cela devient un problème angoissant.

Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que tout soit résolu quand la famille a accepté de faire baptiser l'enfant. Dans notre société déchristianisée, cela est devenu pour beaucoup une simple cérémonie rituelle, qui est encore dans les habitudes, mais qui n'engage à rien et ne sert qu'à faciliter les choses au moment du mariage.

On diffère le baptême d'un mois, deux mois, souvent plus, uniquement pour des raisons de commodité humaine, sans songer que l'enfant, principal intéressé, continue à être privé de son Dieu et court les plus grands risques pour son salut éternel.

Parrains et marraines, pas plus que les parents, n'étant pas chrétiens eux-mêmes (ils sont souvent incapables de réciter un *Notre Père* ou un *Je crois en Dieu*), ne peuvent pas promettre que l'enfant le sera.

Et alors, le petit baptisé ou la petite baptisée atteignent et dépassent l'âge où leur raison commence à s'ouvrir, sans entendre parler du Dieu que le baptême a mis en eux, sans apprendre à le prier, à vivre avec lui et de lui.

Pas de catéchisme, pas de première communion pour un nombre important de ceux que l'on a pourtant présentés aux fonts baptismaux.

Ainsi, c'est une vie de grâce mise dans des âmes qui l'ignorent, qui ne la conservent que tout à fait par hasard ou par un privilège spécial de Dieu, qui, la plupart du temps, hélas ! la perdent.

Les laïcs qui ont entendu l'appel de l'A. C. peuvent-ils, en conscience, rester indifférents devant une si grande misère spirituelle ?

II. — *La belle tâche du laïc d'A. C.*

Il y a peu de sacrements où la part du laïc soit si grande et si belle qu'en face du baptême.

Car il peut arriver qu'en présence d'un danger de mort prochaine, qui menace un petit être non baptisé, vous soyiez appelés, m. f., à être les ministres mêmes de ce sacrement. C'est à vous que cette âme devra la joie de son éternité bienheureuse, que le ciel devra de posséder un élu de plus.

Cela, sans doute, se produira rarement ; mais c'est dans cette perspective surnaturelle qu'il faut considérer toutes les autres formes d'activité que vous pouvez prendre au sujet du baptême.

Etre parrain ou marraine, n'est-ce pas une grande chose ? surtout si l'on considère qu'il s'agira moins, pour celui qui a accepté cet honneur et cette charge, d'être plus tard le donneur de cadeaux auquel nous nous sommes habitués, que d'être très réellement un second père, une seconde mère, qui gardent le souci de l'âme pour laquelle ils ont promis, autrefois, qu'elle sera fidèle.

On accepte le parrainage pour des parents, des amis. Pourquoi des âmes chrétiennes, ferventes, apostoliques, des âmes d'A. C. en un mot, n'accepteraient-elles pas d'autres parrainages, pour des enfants qui en ont un particulier besoin : famille inexistante, ou non chrétienne ? Est-ce que ce ne serait pas, de façon très étroite, « participer à l'apostolat de la hiérarchie ? »

Et tout le bon travail que l'on peut faire, autour de soi, parmi ses proches, pour aider à redonner au baptême son véritable sens ! A temps, à contretemps, avec toute la prudence, le tact, mais aussi la fermeté nécessaire, on mènera campagne pour que le baptême suive de très près la naissance, dût la fête de famille (excellente chose en soi) en souffrir un peu, et comme ampleur et comme solennité.

On essayera de faire comprendre à ces familles qui se croient chrétiennes, que le baptême est le commencement d'une vie nouvelle, qu'il exige comme conséquence que l'enfant sera instruit très jeune de toutes les vérités nécessaires à sa foi, qu'il apprendra à mettre Jésus dans sa vie.

Tout cela supposera, évidemment, qu'on se sera convaincu soi-même, et que, tout le premier, on sera persuadé qu'il faut vivre son baptême. Il y a trop de chrétiens pour qui ce sacrement fait partie du passé, alors qu'il est, en quelque sorte, un perpétuel présent ! Vivre de la vie de la grâce, n'est-ce pas vivre son baptême ?

III. — *L'organisation nécessaire*

Apostolat individuel, rayonnement spontané des âmes chrétiennes autour d'elles, ce serait bien dans la ligne de l'A. C. Mais on peut aller plus loin. Et devant l'importance du problème, l'urgence qu'il y a d'y apporter une solution, on ne peut en rester à des méthodes qui pouvaient suffire autrefois.

Certes, la liberté de chaque âme sera toujours respectée. On ne forcera personne ni à se faire baptiser, ni à faire baptiser ses enfants, ni même à rester fidèle au baptême reçu. Mais combien de ceux qui nous entourent ne sont infidèles à leur devoir que par ignorance, ou parce que l'accomplissement de ce devoir réclame de leur part trop d'efforts ! Leur faciliter ces efforts, leur donner la possibilité d'être chrétiens sans avoir à se montrer des héros, n'est-ce pas travailler efficacement pour le Christ et son royaume ?

Une paroisse s'organisera donc avec des laïcs de bonne volonté qui procéderont à un travail de recensement consciencieux. Pointage des naissances et des baptêmes ; la différence entre les deux listes indique ceux à qui une invitation discrète peut être faite de ne pas négliger un acte aussi important. Si l'on répond affirmativement à cette invite, il faut ensuite préparer le baptême pour qu'il soit compris, fructueux. Il faut suivre le travail commencé, tenir en haleine la famille, tandis que l'enfant grandit, afin qu'elle sente que, depuis le jour où elle a présenté ce petit être devant le prêtre, et où il a reçu sur son front l'eau qui sanctifie, ils font partie, famille comme enfant, d'une communauté qui ne les abandonne pas.

Cette forme d'activité apostolique, pour des raisons de temps, et de tempérament, est plus particulièrement féminine. Nos ligueuses d'A. C. la connaissent bien, elles qui se répartissent leur quartier en secteurs, associant à leurs préoccupations les dizainières, afin que chaque rue, chaque maison soit atteinte. Depuis longtemps, même, elles pratiquaient cette forme d'apostolat sans lui avoir donné de nom spécial. Elles peuvent se dire, maintenant, qu'elles accomplissent une tâche qui ressortit de plein droit à l'A. C.

Mais loin d'en tirer vanité ou de se contenter d'un *satisfecit* un peu vain, elles se diront qu'elles doivent plus que jamais agir en collaboration étroite, confiante, soumise, avec la hiérarchie, et dans un grand esprit de foi.

SUJETS DE CIRCONSTANCE

Pour les noces d'or d'une religieuse hospitalière [1]

LES GLOIRES DE LA VIE RELIGIEUSE

Mes Vénérées Sœurs, Mes frères,

Ma présence, comme ma parole, aujourd'hui dans cette cérémonie se justifient à un double titre.

Il y a 13 ans, Dieu m'envoyait l'épreuve d'une douloureuse maladie. La chère Communauté des Augustines de Versailles, dont j'étais déjà Supérieur, voyant ma détresse, voulut bien m'accueillir pour me prodiguer les soins que nécessitait mon état de santé.

Pendant près de trois mois je dus rester ici, en proie à de vives souffrances, incapable de célébrer la sainte messe et de me livrer aux occupations de ma charge.

J'avais prêché souvent, pendant mon ministère, auprès du lit des malades, ou en chaire, sur l'utilité de la maladie, de cette épreuve qui apporte avec elle des grâces de lumière, d'humiliation et de purification. C'était facile à dire, plus difficile à pratiquer... Dieu voulait me convaincre de cette vérité et me rendre encore plus éloquent en me faisant expérimenter la réalité de cette parole de Bossuet : « La maladie fait partie du contrepoison et du remède que le Médecin des âmes tire de nos maux et de nos faiblesses. Oh ! comme alors, pour peu qu'elle soit attentive, l'âme voit clairement la fragilité des appuis qui lui échappent, la solidité du Dieu qui lui reste, et l'utilité des œuvres faites pour ce grand Dieu ! »

Mais la Providence toujours bonne m'avait préparé, à côté des remèdes longtemps inefficaces, la consolation inappréciable de me sentir entouré des soins délicats d'un dévouement tout filial, et d'une patience que les soubresauts lancinants d'une violente névrite ne parvenaient jamais à lasser.

Le bon Samaritain, ce fut vous-même, ma chère Fille jubilaire. De cela, je vous suis toujours resté profondément reconnaissant, et il m'est doux aujourd'hui de vous payer encore une fois, publiquement, ma dette de gratitude.

Mais je dois m'effacer maintenant, et parler ici comme Supérieur de cette Maison.

J'ai devant moi une de mes Filles qui a donné à Dieu 50 années de sa vie dans l'Œuvre de charité des Sœurs Augustines.

[1] Allocution prononcée par Mgr Millot, Vicaire général de Versailles, pour les noces d'or de la Rév. Mère Sainte-Julie, Religieuse Augustine de Versailles, le 2 juillet 1950.

Humainement parlant, vous appartenez, ma chère Fille, à des races qui font les âmes bien trempées et les corps vigoureux. Lorraine par l'origine de votre famille paternelle si chrétienne, beauceronne par votre naissance, je ne m'étonne pas de vous voir parvenue à une vieillesse commençante qui est loin d'avoir dit son dernier mot. Votre oreille a pu devenir un peu dure, votre sensibilité vous fait répéter souvent que votre fin approche, que vos forces diminuent, que vous n'en avez pas, suivant l'expression consacrée, « pour longtemps ». Malgré ces réflexions ordinaires à votre âge, j'allais dire à nos âges, vous vous cramponnez encore à l'espérance de vivre et vous travaillez comme à 20 ans.

Quelle belle carrière que la vôtre ! On vous a vue pendant 30 années soigner avec compétence et dévouement les infirmes et les malades, — puis, pendant 20 ans, appliquée aux fonctions de sacristine où vous avez montré votre conscience délicate, votre amour du bon ordre, presque de la minutie, en un mot, du travail bien fait. — Enfin, vous avez trouvé, j'allais dire votre stalle de chanoinesse, dans cette infirmerie où vous régnez en maîtresse, faut-il dire quelque peu jalouse, au point de ne pas accepter facilement qu'on vous vienne en aide. Ce n'est pas pour vous le repos, mais le travail toujours, compatible avec vos forces, dans le dévouement encore à vos sœurs bien-aimées que vous rendez très vite à la santé, ou dont vous embaumez les derniers instants de toutes les délicatesses de la charité et de la religion. Que Dieu vous donne de continuer longtemps à prodiguer vos soins auprès de vos chères malades !

A vos moments perdus, si je puis m'exprimer ainsi, on vous voit, l'aiguille à la main, occupée à mettre en état les vêtements et linges sacrés, habile à réparer, j'allais dire à prolonger, comme savent le faire les religieuses, le vestiaire de la Communauté et même de celui que vous aimez à appeler, dans le langage consacré par la Règle, votre « vénéré Supérieur ».

Qu'est-ce qui fait donc l'unité de ces 50 années passées dans le cloître ? C'est que vous avez compris la gloire d'être attachée à Dieu par les liens si doux et si forts de la vie religieuse. Chantons donc en ce jour les gloires de la vie religieuse, pour la joie de votre âme reconnaissante et pour l'édification de cette sympathique assistance.

* *

Chantons les gloires de la vie religieuse. Trois mots la résument. La vie religieuse est une *séparation*, une *consécration*, une *immolation*.

1. *Gloire aux âmes séparées !...* La vie religieuse est une séparation du monde. Arrivée à l'âge de 20 ans, à cet âge où les rêves et les enchantements sont si doux, une jeune fille se lève, vient trouver son père et sa mère et leur dit : « Adieu ! Je vous quitte ; je ne serai jamais ni épouse, ni mère. Entre le monde et moi, je creuse un fossé désormais infranchissable. » Et rayonnante de joie, brisée d'émotion, elle s'en va. Spectacle admirable que le paganisme n'avait pas soupçonné, que Jésus-Christ seul a révélé au monde. L'Empire romain avait de la peine à trouver dans son vaste sein une douzaine de vestales ; l'Eglise tire de l'humanité des légions de vierges chrétiennes, et la France catholique, à elle seule, compte à l'heure qu'il est plus de cent mille religieuses, qui, dans la plénitude de leur liberté, dans la splendeur de leur jeunesse et de leur vertu, ont quitté les sentiers battus et poudreux de la vie mondaine... pour aller où donc ? pour aller à Jésus-Christ !

2. *Gloire aux âmes consacrées !...* La vie religieuse est une consécration à Jésus-Christ. Jésus, le divin Roi du ciel et de la terre, choisit dans la masse de l'humanité certaines âmes privilégiées. Il met la main sur ces âmes, il les arrache à un père et à une mère éplorés, à un foyer dont elles sont la joie et l'honneur, et il les consacre pour toujours à son service.

Est-ce qu'il n'a pas ce droit-là ? Qu'avez-vous à dire contre sa volonté et son choix ? Ah ! quand un jeune soldat quitte sa famille, son père l'accompagne, sa mère lui donne le bras, ses petits frères s'attachent à ses pas. Tous pleurent, mais nul ne l'arrête, parce que tous sentent qu'il va accomplir une grande mission. — Et quand votre fille, ô mère, obéissant à la vocation commune, quitte votre foyer pour entrer dans l'état du mariage, quand vous la confiez pour toujours à quelqu'un que vous connaissez à peine et qui va prendre la première place dans son cœur et la direction de sa vie, vous tremblez, vous versez des larmes. Mais vous ne l'arrêtez pas, parce que vous sentez qu'elle obéit à une loi du Créateur, à une loi qui domine votre volonté en brisant votre cœur. — Eh bien ! au-dessus de la famille terrestre, au-dessus de la patrie terrestre, il y a autre chose, il y a plus et mieux. Il y a Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent toutes les âmes, tous les foyers et tous les empires. Laissez faire Jésus-Christ ! laissez-le prendre quelques âmes choisies et les conduire avec lui... où donc ? à la rédemption du monde par le sacrifice.

3. *Gloire aux âmes immolées !...* La vie religieuse est une immolation avec Jésus-Christ pour le salut du monde.

Avez-vous remarqué ceci ? Quand Jésus-Christ passe dans l'humanité pour y prélever le chaste tribut de son amour, il ne prend pas les âmes gémissantes, les cœurs flétris, les rebuts du monde. Il choisit d'ordinaire les plus belles âmes, celles où fermentent les dons les plus exquis, la jeunesse, la vertu, la vie, l'espérance. C'est justice. Du moment qu'il veut leur faire produire des fruits abondants et savoureux de dévouement et de charité, il faut qu'elles soient aptes à ces grandes destinées, il faut qu'elles soient riches de sève et d'avenir.

Et en effet, voyez-les à l'œuvre. Du matin au soir, et cela pendant cinquante ans et plus, elles s'immolent dans la pratique de l'obéissance, de la chasteté et de la pauvreté volontaire. Elles s'immolent dans l'exercice ininterrompu de l'apostolat. Par elles, les enfants sont instruits, les pauvres visités et secourus, les malades soignés, toutes les souffrances soulagées, toutes les douleurs consolées. Elles sont l'œil de l'aveugle, elles font parler les muets, les orphelins trouvent chez elles un asile, l'innocence et le repentir ont près d'elles leur refuge. Elles sont debout à tous les postes du dévouement. Le monde lui-même, qui ne comprend pas leur vie, est obligé de les admirer, et l'homme qui a perdu la foi, mais qui garde encore le bon sens et l'honneur, ne rencontrera pas une humble religieuse sans éprouver dans son cœur un sentiment qui commence par le respect et qui va jusqu'à la vénération.

* *

En terminant, laissez-moi vous dire, ma chère Fille : cette vie que je viens d'esquisser a été la

vôtre ; comme vous devez remercier Dieu de vous y avoir appelée !

Pendant cinquante ans de vie religieuse, que de grâces reçues ! A travers cinquante années comme celles que vous avez vécues, tout a changé autour de vous, les empires, les lois, les mœurs..., et vous voilà aussi jeune de cœur, aussi fervente d'âme, aussi vaillante et aussi émue qu'au premier jour de votre sacrifice. Comment cela ?... Ah ! vous seule pourriez dire la bonté et la puissance, les attentions et les délicatesses du divin Maître, qui, saisissant votre âme dès votre première aurore, a su se l'attacher par des liens si profonds et si tendres, et la retenir pendant cinquante ans sous un charme toujours jeune et toujours nouveau !

Je me rappelle, en vous voyant, une parole qui fut dite par un grand saint. C'était Polycarpe, évêque de Smyrne et disciple de S. Jean. On l'amenait devant l'Empereur, et comme on lui demandait de renoncer à Jésus-Christ, il laissa tomber de ses lèvres cette belle parole : « Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, il ne m'a jamais fait de mal, comment voulez-vous que je l'abandonne ? » Et vous aussi, ma vénérée Sœur, il me semble vous entendre dire comme l'évêque de Smyrne : « Il y a soixante-quinze ans que je sers N.-S. Jésus-Christ, et cinquante ans que je lui suis consacrée dans la vie religieuse ; jamais il ne m'a fait de mal, il ne m'a fait que du bien ; comment voulez-vous que je m'en sépare ! » Voilà la belle parole que, par le spectacle de votre vie entière et par vos vœux ardemment renouvelés, vous dites à vos Sœurs, à cette grande assemblée !

Restons, m. f., sur ce noble accent. C'est la grande leçon de ce jour. Apprenons à aimer davantage N.-S. Jésus-Christ, le seul véritable Ami de nos âmes. Et chantons ensemble à cet adorable Maître l'hymne de l'action de grâces ! *Amen.*

Pour les noces de diamant d'une religieuse converse [1]

Ma chère Sœur Blandine,

Il y a dix ans, c'était grande solennité dans cette chapelle, et, comme aujourd'hui, vous étiez l'héroïne de la fête. Vous renouveliez devant Dieu, pour la 50e fois, vos vœux de religion. Un évêque présidait cette cérémonie de vos noces d'or, et tous, en vous souhaitant une longue vie, nous nous demandions avec lui s'il plairait à Dieu de vous permettre de célébrer vos noces de diamant. Quand on a abordé, c'était votre cas, — c'est le mien à l'heure actuelle, — cette plage quelque peu désolée de la vieillesse que baignent les flots de l'éternité, on vit à chaque instant dans l'attente de la mort ; on ne fait plus de projets; on s'efforce d'achever la purification de son âme, au souvenir du passé ; on vit dans le présent en poursuivant courageusement l'œuvre de sa sanctification ; enfin on regarde d'un œil calme l'avenir tout proche où s'opérera la rencontre de l'âme avec Dieu, en se confiant en sa miséricorde.

A notre grande joie, Dieu vous a accordé une prolongation de vie où la souffrance, il est vrai, a eu sa large part, mais aussi où vous avez eu l'occasion d'accumuler de nombreux mérites. Et voici qu'aujourd'hui vous vous retrouvez, après 60 ans de profession, au pied de l'autel qui a entendu vos premiers vœux, et vous venez dire à Notre-Seigneur : « Mon Jésus, je vous remercie de tous les biens que vous m'avez accordés au cours de ma longue existence, et particulièrement au cours de ma vie religieuse. »

[1] Allocution prononcée par Mgr Millot, Vicaire général de Versailles, aux noces de diamant de Sœur Blandine, Religieuse converse des Augustines de Versailles, le 20 mai 1939.

I. — *La vocation*

Dieu a placé votre berceau, ma chère Sœur, dans un pays chrétien et dans une famille chrétienne.

Grâce inappréciable. Dans la Haute-Loire qui vous a vue naître, la foi a jeté de profondes racines. Sans doute, le souffle de l'irréligion a pu diminuer, depuis, la ferveur des populations qui habitent ses montagnes ; mais à l'époque où vous vîtes le jour, les âmes là-bas étaient toutes croyantes et attachées au devoir chrétien. La preuve en est dans les innombrables vocations religieuses et sacerdotales, réservoir alimenté sans cesse, où venaient puiser les congrégations de Frères et de Sœurs qui font la gloire de notre pays de France.

Les familles étaient chrétiennes et donnaient volontiers leurs enfants au service de Dieu.

Vous avez eu le bonheur de trouver, auprès de votre berceau, des parents qui ont mêlé aux premières lueurs de votre intelligence le rayon de la foi et qui ont dirigé vers Dieu les premiers élans de votre cœur. Dans cette atmosphère toute imprégnée de religion, — où les mères joignent dans leurs mains les mains des enfants avec le geste de la prière, où elles font tourner les regards de ces chères créatures vers le ciel, où elles leur parlent du Bon Dieu, de la Sainte Vierge, des saints, du paradis, — l'appel de Dieu vers la vie parfaite se fait entendre souvent : « Ecoute, ma fille, et prête l'oreille, oublie la maison de ton père et viens dans la terre que je te montrerai. » Cette parole a retenti un jour à l'oreille de votre âme et, sans hésiter, vous avez répondu : « Me voici, Seigneur, puisque vous m'avez appelée. » La terre qui vous était montrée, c'était la Maison des Augustines de Versailles, et, sans hésiter, vous êtes venue ici il y a 62 ans.

II. — *En religion*

Après les années de votre probation, on vous appliqua successivement aux différents offices de la maison.

1. Ce fut d'abord — pourquoi ne le dirais-je pas ? — ce fut d'abord *la cuisine*. J'avouerai que j'ai un faible pour celles qui se sanctifient dans ce milieu surchauffé qui, à certaines heures, doit être déprimant. On peut y trouver de nombreuses occasions de pratiquer la vertu ; mais, outre que ces occupations sont bien matérielles en elles-mêmes, que d'attention ne faut-il pas pour mettre en œuvre, par devoir d'état, les connaissances qu'on a dû acquérir afin de donner satisfaction, ici par exemple, à plus de 300 estomacs ! On dit que le bon esprit d'une maison dépend de la cuisine ! Quelle responsabilité pour les cuisinières, devant Dieu et devant les hommes ! Et quelle patience ne faut-il pas pour accepter, avec le sourire, des réclamations justifiées ou non ! On pourrait répondre à celles qui se plaignent : « Je voudrais bien vous y voir. » Mais, par vertu, on tâche de se taire en se disant à soi-même : « Pour plaire à Dieu, sinon aux créatures, je tâcherai de faire mieux dans la mesure du possible. »

On raconte dans la vie de quelques saintes, de sainte Zita, par exemple, que pour aider certaines